



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
◆ ◆ ◆
REUNION DU MARDI 4 AVRIL 2023
◆ ◆ ◆
LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES PAR LE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'An deux mille vingt-trois, le 4 avril, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 28 mars 2023, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18h05, sous la présidence de M. Guy LEFRAND, Président.

Mme Florence HAGUET-VOLCKAERT, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

PRÉSENTS : M BOREGGIO Sylvain, Mme COULONG Rosine, M DAUCHEZ Philippe, M DERRAR Mohamed, M DOSSANG Guy, M DOUARD Daniel, M ETTAZAOUI Driss, Mme HANNOTEAU Maryvonne, M LEFRAND Guy, Mme LUVINI Françoise, M MABIRE Arnaud, M PAVON Jean-Pierre, Mme REVEL Ketty, M ROYOUX Claude, M VEYRI Timour, M ERRAMMACH Youssef (à partir de 18h49 – dossier 10), M RIGAL-ROY Olivier, M RONNE Christian, M CRETOT Didier, M JUPILLE Pascal, M COMONT Alain, Mme BERTIN Sophie, M ADIGUZEL Erkan, M ALBENQUE Roger, M ALLAIN Philippe, M ALORY Christophe, M ASMONTI Gérard, Mme AUGER Stéphanie (sauf dossier 39), Mme BANDELIER Lysiane, Mme BARILLER France, Mme BEAUVILLARD Karène, M BERNARD Franck, M BIET Francis, Mme BLANCHARD Colette, Mme BONNARD Carine, M BOSSUYT Fabrice, M BOUILLIE Jean-Luc, Mme BROCHAND-DULAC Gabrielle (à partir de 18h18 – dossier 3), M BRULARD Thierry, M CAILLEUX Jean-Michel, Mme CANEL Françoise, M CARIOT Geoffrey, M CARRETTE Christophe, Mme CASTELNAU Caroline, M CHAPLAIS Robert, M CHAUVIN Michel, M CHOKOMERT Patrice, M CLOMENIL Joël, Mme COLLIN Isabelle, M CONFAIS Max, M CONFAIS Stephane, M DE LANGHE Christian, M DESGROUAS Eddy, Mme DOSSOU-YOVO Marie-Louise, M DULONDEL Michel, M FINIX Richard, M GAUTIER Francis, M GILLES Hervé, M GRIPPON Noel, Mme GUESNET Séverine, M GUILLEN Philippe, Mme HAGUET VOLCKAERT Florence, M HAMEL Raynald, M HEROUARD Jean-Paul, M HUBERT Xavier, M JARRY Jacky, Mme LAGOUGE Nathalie, Mme LE GOFF Hélène, Mme LEMOINE Aurélie, Mme LEMONNE Christine, Mme LEON Patricia, Mme LESEIGNEUR Diane, M MAILLARD Jean-Marie, Mme MARAGLIANO Francine, M MARQUAIS Raynald, M MARTIN Jean-Marie, M MATHURIN Christian, M MIELOT Roger, M MOMPER Jean-Luc, M MORILLON Marc, Mme NEANT Jocelyne, M NOGARÈDE Alain, M NORBLIN Raphael, M PATTYN Patrick, M PERRIN Marc, Mme PHILIPPE Martine, M PICHOS Jean-Pierre, Mme RAMETTE Brigitte, M ROUGER Guillaume, M ROUSSEL Cédric, M ROUSSEL Emmanuel, Mme SALVAT Laure, M SAULNIER Robin, Mme SAVEL Frédérique, M SCHALLER Didier, M SENKEWITCH Georges, M SIMON Stéphane, Mme SUPPLICIAU Bruno, Mme TREMEL Emmanuelle, M VERMEULIN Olivier, M VOLTOLINI Damien, M ZAYANI Abdé

Monsieur THIBAUT Franck suppléant(e) de Madame LEMARIÉ Anne-Marie

ONT DONNÉ POUVOIR : Madame Nicole DURANTON a donné pouvoir à Monsieur Jean-Luc BOUILLIE, Monsieur Nicolas GAVARD-GONGALLUD a donné pouvoir à Madame Karène BEAUVILLARD, Madame Isabelle JAUPITRE a donné pouvoir à Monsieur Gérard ASMONTI, Monsieur Emeric JEANNE a donné pouvoir à Monsieur Didier CRETOT, Monsieur Rachid MAMMERI a donné pouvoir à Monsieur Driss ETTAZAOUI, Madame Stéphanie LEROUX a donné pouvoir à Monsieur Claude ROYOUX, Monsieur Martial TANGUY a donné pouvoir à Monsieur Franck BERNARD, Madame Marianne PLAISANCE a donné pouvoir à Madame Patricia LEON, Monsieur Thierry LEFRANÇOIS a donné pouvoir à Monsieur Olivier RIGAL-ROY, Monsieur Guy LESELLIER a donné pouvoir à Monsieur Guy LEFRAND, Monsieur Geoffrey CUFFAUX-CLAMAMUS a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre PICHOS, Monsieur Cédric LEVERT a donné pouvoir à Monsieur Christophe CARRETTE, Monsieur Laurent CORNE a donné pouvoir à Monsieur Abdé ZAYANI, Madame Eveline RIVIERE a donné pouvoir à Monsieur Noel GRIPPON, Madame Servane BAYRAM a donné pouvoir à Madame Diane LESEIGNEUR, Madame Nadine HANNE a donné pouvoir à Monsieur Sylvain BOREGGIO, Madame Françoise MARTIN a donné pouvoir à Madame Maryvonne HANNOTEAU, Madame Christiane MURCIA a donné pouvoir à Madame Stéphanie AUGER, Monsieur Didier DESSAINT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel CAILLEUX

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : Madame BOCAGE Sophie, Madame MORVAN Valérie.

Le Conseil communautaire :

☞ **ADOPTE** le Procès-verbal littéral de la séance du Conseil communautaire du 7 Février 2023

1 - Zone d'activités de l'Arbre Saint-Germain - Commune de Marcilly-la-Campagne - Cession d'un terrain à la société TECHNOBOIS

☞ **CEDE** à la société TECHNOBOIS ou à toute société qui s'y substituera à la condition que le projet visé dans le cadre de la transaction soit respecté et identique, une partie de la parcelle cadastrée XC 106, sur le parc d'activités de l'Arbre Saint Germain à Marcilly-la-Campagne, d'une surface d'environ 6 000 m², à parfaire ou à diminuer en fonction de la superficie réellement cédée, au prix de 9 € HT du m², soit environ 54 000 € HT augmenté de la TVA, les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur ; **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de signature de l'acte authentique et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et acte à intervenir dans le cadre de cette opération.

2 - Zone d'activités de l'Arbre Saint-Germain - Commune de Marcilly-la-Campagne - Cession d'un bâtiment à la SCI VALERIUM

☞ **CEDE** à la SCI VALERIUM ou à toute société qui s'y substituera à la condition que le projet visé dans le cadre de la transaction soit respecté et identique, le bâtiment d'une superficie de 1200m² et d'une partie de la parcelle cadastrée XC 106 du parc d'activités de L'Arbre Saint Germain à Marcilly-la-Campagne sur laquelle il est érigé, d'une surface d'environ 5 800 m², à parfaire ou à diminuer en fonction de la superficie réellement cédée, au prix de 670 000 € HT augmenté de la TVA, les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur ; **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de signature de l'acte authentique et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et acte à intervenir dans le cadre de cette opération.

3 - Zone d'activités de la Croix Prunelle - Commune de Saint-André-de-l'Eure - Cession d'un terrain à la société EC SERVICES

☞ **CEDE** à la société EC SERVICES ou à toute société qui s'y substituera à la condition que le projet visé dans le cadre de la transaction soit respecté et identique, une partie de la parcelle cadastrée ZM 297, sur le parc d'activités de la Croix Prunelle à Saint André de l'Eure, d'une surface d'environ 1000 m², à parfaire ou à diminuer en fonction de la superficie réellement cédée, au prix de 12 € HT du m², soit environ 12 000 € HT augmenté de la TVA, les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur ; **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de signature de l'acte authentique et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et acte à intervenir dans le cadre de cette opération.

4 - Zone d'activités du Long Buisson 2 - Commune du Vieil-Evreux - Cession d'un terrain à la SAS 2M INVEST

☞ **CEDE (moins 8 voix contre et 3 abstentions)** à la SAS 2M INVEST ou à toute société qui s'y substituera à la condition que le projet visé dans le cadre de la transaction soit respecté et identique, la parcelle cadastrée ZD 129 sur la commune du Vieil-Evreux, d'une surface d'environ 8 759 m² à parfaire ou à diminuer en fonction de la superficie réellement cédée, au prix de 262 770 € HT augmenté d'une TVA sur prix total, les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur ; **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de signature de l'acte authentique et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et actes à intervenir dans le cadre de cette opération.

5 - IFSI et parking silo - Installation de production solaire photovoltaïque - Conventions de mise à disposition de toiture et de désignation du maître d'ouvrage EPN/SIEGE

☞ **AUTORISE (moins 2 abstentions) (M. HUBERT ne prend part ni aux débats ni au vote)** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention de mise à disposition et la convention de désignation du maître d'ouvrage pour le projet photovoltaïque mené par le SIEGE sur l'opération de construction d'un IFSI avec parking en ouvrage sur le site Saint-Louis à Evreux, ainsi que tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération et tout avenant à intervenir.

6 - Campus connecté d'Evreux - Partenariat Université de Rouen Normandie/EPN - Subvention 2023

☞ **AUTORISE** le versement par EPN à l'Université de Rouen Normandie de sa part de la subvention allouée au titre de la réalisation de sa part du projet Campus connecté pour l'année 2023, soit une subvention de fonctionnement de 10 000 € et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention avec l'Université de Rouen Normandie et tout avenant à intervenir dans ce cadre

7 - Soutien au développement du campus universitaire ébroïcien - Partenariat quinquennal 2021-2025 EPN / Université de Rouen - Subvention 2023

☞ **OCTROIE** une subvention de fonctionnement à l'Université de Rouen Normandie, en soutien au Campus universitaire ébroïcien pour l'année 2023, à hauteur de 210 000 € et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention à passer avec l'Université de Rouen Normandie, au bénéfice du campus universitaire ébroïcien, ainsi que tout avenant éventuel à intervenir

☞ **RETRAIT** de l'ordre du jour du **dossier 8** - Délégué à la protection des données - Mutualisation de la fonction - Convention EPN/communes

9 - EPIC Office de Tourisme et de Commerce - Subvention de fonctionnement 2023

☞ **OCTROIE (moins 8 abstentions)** une subvention de fonctionnement d'un montant de 525 000 € à l'EPIC Office de Tourisme et de Commerce au titre de l'année 2023.

10 - Association Normandy Rock - Festival ' Rock in Evreux ' 6ème édition - Subvention de fonctionnement 2023

☞ **DECIDE (moins 8 voix contre)** l'octroi d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € à l'association Normandy Rock pour l'édition 2023 du Festival Rock in Evreux et **AUTORISE** le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention bipartite correspondante et tout avenant éventuel à intervenir dans ce cadre

11 - Comité départemental cycliste de l'Eure - Championnat de France cycliste masters 2023 - Subvention

☞ **DECIDE** l'octroi d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5000 € au comité départemental de l'Eure pour l'organisation des championnats de France cycliste et **AUTORISE** le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention bipartite correspondante et tout avenant éventuel à intervenir dans ce cadre

12 - Projet urbain partenarial - Commune de la Baronnie - Impasse de la Houssaye - Extension du réseau d'eau potable

☞ **FIXE (moins 1 abstention)** un périmètre de Projet Urbain Partenarial en application de l'article L.332-11-3 II. du code de l'urbanisme pour le financement des travaux d'extension du réseau d'eau potable ; **DECIDE** en conséquence la réalisation des travaux d'extension du réseau d'eau potable pour desservir la parcelle comprise dans le périmètre (parcelle cadastrée C 25 lots 3 et 4 sur la commune de la Baronnie), pour un montant estimé de 17 600,00 € HT, à réaliser avant fin 2023 ; **DECIDE** de fixer la prise en charge financière des travaux par M. BUISSON à hauteur de 100% du montant des travaux du réseau d'eau potable, soit 17 600 € HT ; **VALIDE** la durée de l'exonération de la taxe d'aménagement, établie à 5 ans ; **APPROUVE** le Projet Urbain Partenarial entre M. BUISSON et Evreux Portes de Normandie et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention de Projet Urbain Partenarial avec M. BUISSON et les futurs acquéreurs potentiels des parcelles concernées par le périmètre de Projet, y compris les éventuels avenants, ainsi que tout acte à intervenir dans le cadre de cette opération

13 - Convention de rétrocession préalable - Commune d'Aviron - Rue du Château - Lotissement IMNOMA

☞ **ACCEPTE** la reprise par Evreux Portes de Normandie, à l'issue de leur réalisation, des différents équipements du lotissement IMNOMA sous la référence PA 027 031 22 F 0001 relevant de sa compétence, selon les modalités définies dans la convention à intervenir et **AUTORISE** M. le Président ou son représentant à signer la convention tripartite à intervenir entre Evreux Portes de Normandie, la commune d'Aviron et la société IMNOMA ainsi que tout document s'y rapportant et avenant éventuel à intervenir.

14 - Convention de rétrocession préalable - Commune de la Couture-Boussey - Le Clos aux Allemands Lotissement AVENIR IMMOBILIER

☞ **ACCEPTE** la reprise par Evreux Portes de Normandie, à l'issue de leur réalisation, des différents équipements du lotissement AVENIR IMMOBILIER sous la référence PA 027 183 22 F 0001 relevant de sa compétence, selon les modalités définies dans la convention à intervenir et **AUTORISE** M. le Président ou son représentant à signer la convention tripartite à intervenir entre Evreux Portes de Normandie, la commune de la Couture-Boussey et la société AVENIR IMMOBILIER ainsi que tout document s'y rapportant et avenant éventuel à intervenir.

15 - Evreux - Aménagement du secteur de Cambolle - Appel à projets - Désignation du Lauréat

☞ **ACCEPTE (moins 4 voix contre et 4 abstentions)** l'offre du groupement Edouard DENIS formulée dans le cadre de l'appel à projets du secteur Cambolle à Evreux ; **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie à finaliser les discussions et négociations au mieux des intérêts de la collectivité, en vue de la signature d'une promesse de vente, qui sera soumise à décision lors du prochain conseil communautaire et **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie à engager toute démarche administrative nécessaire pour mener à bien ce projet.

16 - Transports en commun - Tarification

☞ **APPROUVE (moins 10 voix contre et 8 abstentions)** la nouvelle tarification des services de transports publics routiers de personnes d'Evreux Portes de Normandie figurant en annexe de la présente ; **RETIENT** les dates de mise en œuvre de la nouvelle tarification :

- Tarification des transports scolaires (SATPS) : A la date d'ouverture des inscriptions pour le transport scolaire 2023-2024
- Abonnements de transport urbain et non urbain (services réguliers ordinaires) : 1^{er} juin 2023
- Titres occasionnels de transport, urbain et non urbain (services réguliers ordinaires) : 1^{er} septembre 2023

et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes afférents.

Tarification du transport public routier urbain et non urbain d'EPN

Titres occasionnels / hors abonnements :

Tarification occasionnelle		
Titres	Prix	Justificatifs
Ticket unitaire : Acquisition via le site internet de Transurbain, via les agences de vente / dépositaires Transurbain, via SMS ou encore via paiement par carte bleue).	1,35 €	NC
Ticket unitaire auprès du conducteur : Acquisition via transaction fiduciaire avec le conducteur.	1,40 €	NC
Ticket journée	4,00 €	NC
10 voyages	11,00 €	NC
10 voyages social	5,50 €	CSS, RSA QF <= 570€ AME, ASPA, Feuille non imposition
Groupe 5 personnes	5,50 €	NC
Groupe 10 personnes	11,00 €	NC
Hebdomadaire	11,00 €	NC
Hebdomadaire social	5,50 €	CSS, RSA QF <= 570€ AME, ASPA, Feuille non imposition
Accompagnant PMR	Gratuit	Cf. règlement du service Samibus
Accompagnant +75ans	Gratuit	Pièce d'identité
Enfants moins de 4 ans	Gratuit	Pièce d'identité

Abonnements valables sur les Services Réguliers Ordinaires (SRO), urbains et non urbains :

	Usagers scolaires		Etudiants	Jeune - 26 ans	Adulte	Sénior 65 ans et plus
	Usagers réseau Urbain	Ensemble EPN				
Mensuel	24,00 €		24,00 €	29,00 €	35,00 €	25,00 €
Mensuel social	12,00 €		12,00 €	14,50 €	17,50 €	12,50 €
Annuel	170,00 €	170,00 €	170,00 €	290,00 €	358,00 €	120,00 €
Annuel social 1	51,00 €	85,00 €	85,00 €	87,00 €	107,00 €	20,00 €
Annuel social 2	68,00 €			116,00 €	144,00 €	
Annuel social 3	85,00 €			145,00 €	179,00 €	

Tarification des transports scolaires (SATPS) :

Lignes SATPS niveau d'études	Elève EPN		Elèves hors EPN - lignes déléguées	
	Plein tarif	Social	Plein tarif	Social
Maternelle/Primaire	55,00 €	40,00 €	65,00 €	32,50 €
Collège/Lycée	110,00 €	80,00 €	130,00 €	65,00 €
Interne	80,00 €	60,00 €	65,00 €	32,50 €
Urbain + Interurbain (non urbain)	170,00 €	85,00 €	300,00 €	150,00 €

Tarification des services à la demande :

Tarification	Prix
TAXIBUS – Ticket unitaire heure creuse	1,40 €
SAMIBUS – Ticket unitaire	1,40 €
SAMIBUS – Carnet 10 tickets	11,00 €

Les autres tarifs applicables sur les services à la demande demeurent inchangés.

Services de mobilité :

Les tarifs VELOO restent inchangés.

Incident de paiement :

Incident de paiement : 5 €.

Amendes pour infractions :

Le tarif des amendes reste inchangé :

Type d'infractions	Indemnité forfaitaire si paiement dans les 3 jours
Titre de transport non validé	34.50 €
Validation à la vue du conducteur	
Défaut de titre de transport	51.50 €
Violation de l'interdiction de fumer	
Refus d'obtempérer aux injonctions d'agents	178.00 €
Trouble de l'ordre ou de la tranquillité des voyageurs	
Entrave à la fermeture ou à l'ouverture des portes	
Violation de l'interdiction de souiller les banquettes, de cracher ou d'uriner	

Propagande, pétition, distribution de tracts ou prospectus sans autorisation	
Introduction irrégulière d'un animal	
Entrée ou séjour en état d'ivresse dans l'enceinte du réseau	
Majoration en cas de paiement entre 3 et 8 jours	10.00 €
Majoration en de paiement au-delà de 8 jours	22.00 €

17 - Transports scolaires – Règlement - Révision

☞ **APPROUVE** le règlement des transports scolaires ; **DECIDE** que l'inscription au service des transports scolaires ou aux abonnements commerciaux vaut adoption par l'utilisateur de l'ensemble des modalités dudit règlement et **AUTORISE** le Président, sur ces bases, à **SIGNER** tous les documents administratifs et comptables, et à entreprendre toutes les démarches afférentes.

18 - Droit commun - MonLogement27 - Commune d'Evreux - Propriété Rose - Restructuration de 8 logements - Subvention communautaire

☞ **OCTROIE (Mme Beauvillard ne prend pas part au vote)** une subvention de 50 876,38 € à MonLogement27 dans le cadre de l'opération de restructuration de 5 logements « Propriété Rose », 47-51 rue Joséphine à Evreux.

19 - Droit commun - SILOGE - Commune d'Evreux - Place de la République - Rachat trois logements à Habitat Coopératif de Normandie - Transfert de garantie d'emprunt de HCN à SILOGE

☞ **APPROUVE (Mme Bayram ne prend pas part au vote)** le transfert de la garantie accordée à Habitat Coopératif de Normandie au bénéficiaire de SILOGE ; **DECIDE** d'accorder la garantie d'emprunt à hauteur de 50% pour le remboursement de l'emprunt contracté pour un montant de 1 852 480 euros avec un capital restant dû de 534 747,99 euros et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir dans le cadre de cette opération

20 - Droit commun - MonLogement27 - Commune d'Evreux - Quartier de la Madeleine - Réhabilitation immeubles Pelvoux et Lautaret - Subvention communautaire

☞ **DECIDE (Mme Beauvillard ne prend pas part au vote)** l'octroi d'une subvention d'un montant de 250 000,00 € à MonLogement27 dans le cadre de l'opération de réhabilitation des 70 logements collectifs des immeubles Pelvoux et Lautaret à Evreux.

21 - Commune de Saint-André-de-L'Eure - Application de l'article 55 de la loi SRU - Demande d'exemption campagne 2023-2025

☞ **DECIDE** de solliciter, auprès du Préfet de Département, l'exemption de l'application de l'article 55 de la loi SRU pour la commune de Saint-André-de-l'Eure sur la période triennale 2023-2025

22 - Mission Locale Pays d'Evreux et Eure Sud - Subvention de fonctionnement 2023

☞ **OCTROIE** une subvention de 111 877 € à la Mission Locale Pays d'Evreux et Eure Sud et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente et les avenants éventuels

23 - Atelier et Chantier d'Insertion CURSUS - Subvention de fonctionnement 2023

☞ **OCTROIE** à CURSUS une subvention de 133 600€ au titre de l'année 2023 et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente et les avenants éventuels à intervenir

24 - ADIE - Subvention de fonctionnement 2023

☞ **OCTROIE** une subvention de 5000 € à l'ADIE et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente et les avenants éventuels

25 - Initiative Eure - Subvention de fonctionnement 2023

☞ **ATTRIBUE** une subvention de 22 300 € à l'association Initiative Eure ; **AUTORISE** le Président à **SIGNER** la convention afférente et les avenants éventuels et **PROCEDE** au versement des sommes afférentes selon les termes de la convention

26 - Projet Social d'Agglomération - Convention Territoriale Globale - Avenant

☞ **VALIDE** le Projet Social d'Agglomération et l'avenant à la Convention Territoriale Globale ;
AUTORISE le Président à **SIGNER** l'avenant à la CTG pour la période 2020-2023 et **AUTORISE** le Président ou son représentant à **SOLLICITER** les financements nécessaires et à signer les contrats, conventions et avenants éventuels et tous les documents afférents à la réalisation de ce projet

27 - Cohésion sociale et territoriale - Programmation 2023 - 1ère phase - Attribution de subventions

☞ **DECIDE** au titre du financement de la politique de Cohésion sociale et Territoriale, le versement de subvention, pour un montant total de 114 715 €, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces constitutives du dossier et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les contrats, conventions correspondants et avenants éventuels

28 - Contrat de ville - Programmation 2023 - 1ère phase - Attribution de subventions

☞ **DECIDE**, au titre du financement Politique de la ville le versement de subventions pour un montant total proposé de **194 000 €** et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les contrats, conventions correspondants et avenants éventuels

29 - CISPD - Programmation 2023 - 1ère phase - Attribution de subventions

☞ **DECIDE**, au titre du financement de la politique portée par EPN dans le cadre du CISPD le versement des subventions figurant ci-après pour un montant total proposé de 5 640 € en fonctionnement et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les contrats, conventions correspondants et avenants éventuels

30 - Afac-Agroforesteries et Afac Haies et Bocages de Normandie - Adhésion

☞ **ADHERE** à l'Afac Haies et Bocages de Normandie membre du réseau Afac-Agroforesteries ; **AUTORISER** le paiement de l'adhésion de 150 € TTC/an à l'Afac Haies et Bocages de Normandie et l'Afac-Agroforesterie et **AUTORISE** le Président à **SIGNER** tout document intervenant dans le cadre de cette adhésion et de son renouvellement

31 - Gauciel- Création d'une aire de stationnement - Délégation de maîtrise d'ouvrage - Convention

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président à **SIGNER** la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à EPN, les avenants et tous les actes à intervenir avec la commune de Gauciel, dans le cadre de l'opération d'aménagement d'une aire de stationnement chemin des Champs.

32 - Recrutement d'agents contractuels sur emploi permanent

☞ **AUTORISE** :

- le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent de Technicien cellule industrie (poste n°10175) afin d'effectuer les fonctions de « technicien spécialisé », à temps complet, pour une durée déterminée de 3 ans. De catégorie B et sur le grade de Technicien, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade Technicien (IB min 389 – IB max 597 / IM min 356 – IM max 503)
- le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de Chargé des relations entreprises (poste n°10162) afin d'effectuer les fonctions de « chargé de mission », à temps complet, pour une durée déterminée de 3 ans. De catégorie B et sur le grade de Rédacteur, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade Rédacteur (IB min 389 – IB max 597 / IM min 356 – IM max 503).

et **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget

33 - Conservatoire à Rayonnement Départemental - Demande de renouvellement du label

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SOLLICITER** la demande de renouvellement du classement du Conservatoire de la Communauté d'Agglomération en Conservatoire à Rayonnement Départemental auprès de la DRAC et à **SIGNER** tous les documents s'y rapportant

34 - Soutien au sport de compétition de haut niveau - EAC Triathlon - Subvention 2023

☞ **OCTROIE** une subvention de 6 000 euros à l'association EAC Triathlon et **AUTORISE** Monsieur le Président à **SIGNER** la convention de partenariat visant à définir les relations de parrainage et de communication

35 - Soutien au sport de compétition de haut niveau – Evreux Volley Ball - Subvention 2023

☞ **OCTROIE** une subvention de 20 000 euros à l'association Evreux Volley-ball et **AUTORISE** Monsieur le Président à **SIGNER** la convention de partenariat visant à définir les relations de parrainage et de communication

36 - Soutien au sport de compétition de haut niveau – St Sébastien Sports Hand Ball - Subvention 2023

☞ **OCTROIE** une subvention de 6 000 euros à l'association Saint-Sébastien Sports Handball et **AUTORISE** Monsieur le Président à **SIGNER** la convention de partenariat visant à définir les relations de parrainage et de communication

37 - Amicale des Retraités Territoriaux Evreux - Amicale du Personnel de la ville d'Evreux et d'EPN - Subventions 2023

☞ **OCTROIE** à l'Amicale des Retraités Territoriaux d'Evreux une subvention de **3 000 €** au titre de l'année 2023 ; **OCTROIE** à l'Amicale du Personnel de la Ville d'Evreux et d'Evreux Portes de Normandie une subvention de **1 200 €** au titre de l'année 2023

38 - Reprise anticipée des résultats 2022

☞ **AUTORISE (moins 7 abstentions)** la reprise anticipée des résultats du Compte administratif 2022, pour l'inscription au budget primitif 2023 ; l'affectation définitive des résultats sera soumise au vote du Conseil communautaire lors de l'approbation du compte administratif 2022.

39 - Vote des taux d'imposition 2023

☞ **FIXE (moins 17 voix contre et 16 abstentions)** les taux de fiscalité locale pour l'année 2023 comme suit :

Cotisation Foncière des Entreprises 31,20 %

TH – Taxe d'Habitation 11,42 %

TFB - Taxe sur le Foncier Bâti 3,86 %

TFNB - Taxe sur le Foncier Non Bâti 9,57 %

FIXE le taux de TEOM - Taxe des Ordures Ménagères pour l'année 2023 comme suit : 14,38 % pour l'ensemble du territoire EPN et **MAINTIENT** le montant de la GEMAPI à 1 830 752 €.

La demande de vote à bulletins secrets ayant obtenu 22 voix (soit moins d'1/3 des membres présents), le vote a eu lieu à mains levées.

40 - Budget primitif 2023

☞ **ADOpte (moins 19 voix contre et 10 abstentions)** le Budget primitif 2023, arrêté à la somme, en dépenses, de 320 592 203 € se répartissant comme suit :

La demande de vote à bulletins secrets ayant obtenu 14 voix (soit moins d'1/3 des membres présents), le vote a eu lieu à mains levées.

EN EUROS	SECTION	SECTION	TOTAL
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	
BUDGET PRINCIPAL	76 035 163	119 257 399	195 292 562
SERVICE DES EAUX	15 718 813	14 986 654	30 705 467
SERVICE ASSAINISSEMENT	23 483 110	12 889 759	36 372 869
SPANC	433 304	765 278	1 198 581
MOBILITES	6 070 277	23 792 762	29 863 039
PEPINIERE SCIENTIFIQUE	613 259	436 510	1 049 769
LA CROIX PRUNELLE (budget economie ex-CCPN)	1 126 666	391 584	1 518 249
SOUS TOTAL BUDGETS HORS ZONES (résultats et RAR inclus)	123 480 592	172 519 945	296 000 537
ZONES D'ACTIVITES HTVA	14 728 365	3 761 180	18 489 545
ZAC DU LONG BUISSON 1	2 512 519	140 683	2 653 202
ZAC DU LONG BUISSON 2	1 416 459	507 664	1 924 123
ZAC DU LONG BUISSON 3	5 832 140	16 457	5 848 597
ZAC LA FOSSE AU BUIS SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	129 294	67 558	196 852
ZONE D'ACTIVITES LES SURETTES GRAVIGNY	3 106 457	1 649 736	4 756 193
ZA GAUVILLE PARVILLE	18 247	12 423	30 670
ZA DE MISEREY	946 167	844 936	1 791 103
ZAC DE L'ARBRE SAINT GERMAIN-MARCILLY	461 805	429 735	891 540
ZAC DES VIGNES-DROISY	305 279	91 987	397 267
ZONES D'HABITAT HTVA	4 054 781	2 047 340	6 102 121
ZAC DU VALLON FLEURI ST SEBASTIEN DE MORSENT	3 538 288	2 043 270	5 581 558
ZAC DU VALLOT ARNIERES SUR ITON	516 493	4 070	520 563
SOUS TOTAL BUDGETS ZONES	18 783 146	5 808 520	24 591 666
TOTAUX (résultats et RAR inclus)	142 263 737	178 328 466	320 592 203

41 - Exercice 2023 - Création et modification d'AP/CP et d'AE/CP

☞ **ADOpte** (moins 8 voix contre et 3 abstentions) les ajustements d'AP/CP et AE/CP dans le cadre du budget primitif 2023,

42 - Budget principal - Versement d'une subvention d'équilibre au budget mobilités

☞ **APPROUVE** (moins 11 voix contre et 3 abstentions) le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Mobilités d'un montant total de 1 131 929 €.

43 - Budget principal - Versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe Pépinière scientifique

☞ **APPROUVE** le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Pépinière scientifique d'un montant de 236 274 €

44 - ZAC du long Buisson 1 & 2 - Versement de subventions d'investissement

☞

le versement des subventions (en section d'investissement nature 20415331) du budget principal aux budgets des zones d'activités (nature 1328) concernées pour un montant total de 5 300 000 €,

	1 900 000 €
--	-------------

45 - Budget principal - Avance sur la section d'investissement aux zones d'activités

☞ **APPROUVE** le versement des avances (en section d'investissement) du budget principal (chapitre 27, nature 27638) aux budgets des zones d'activités (chapitre 16, nature 168751) concernées pour un montant total de 349 000 €, ventilées comme suit :

Long Buisson 1 :	26 000 €	
- Budget annexe du Long Buisson 2 :		87 000 €
- Budget annexe du Vallon Fleuri :		236 000 €

46 - Clôture du budget de la Rougemare - Reprise de provision pour risque

☞ **DECIDE** la reprise de la provision budgétaire issue du budget annexe de la ZAC de la Rougemare pour un montant total de 4 212 461,22 euros et **DIT** que le montant de la reprise de provision budgétaire de 4 212 461,22 euros est inscrit en recette à la nature 7815 (chapitre 042) et en dépense à la nature 1582 (chapitre 040).

47 - Gestion active de la dette

☞ **DECIDE** de conclure, si les conditions s'y prêtent et en fonction des opportunités, des opérations de marchés ; **DONNE** délégation pour l'année 2023, à Monsieur le Président et au Vice-Président chargé des finances, pour conclure ces opérations de marchés, et résilier ou modifier, avec ou sans indemnités, les contrats déjà conclus ou à conclure, en fonction des fluctuations des taux d'intérêts aux fins de se prémunir contre ou de tirer parti de ces fluctuations. Il lui sera également possible de réaliser une annulation d'opération de retournement et **AUTORISE** Le Président ou au Vice-Président, à qui le Président délèguerait cette fonction, à lancer une consultation et à passer des ordres auprès du ou des établissements retenus ainsi qu'à signer tous les documents administratifs se rapportant aux opérations de marchés ci-dessus détaillées, ainsi qu'à toutes autres opérations relatives à la dette

48 - Attribution de fonds de concours d'investissement aux communes

- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 16 625 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Angerville-la-Campagne pour l'acquisition d'un camion,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 205 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Angerville-la-Campagne pour l'aménagement du parvis des vestiaires,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 924,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Arnières-sur-Iton pour la clôture de la salle des associations,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 6 413,35 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Arnières-sur-Iton pour la construction d'un muret Rue Abel Lefebvre,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 302 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Arnières-sur-Iton pour l'acquisition de panneaux de participation citoyenne,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 791,68 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Arnières-sur-Iton pour l'équipement de la maison des associations,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 229,40 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Arnières-sur-Iton pour l'acquisition d'une boucle magnétique et de la signalétique,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 340 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Arnières-sur-Iton pour l'acquisition d'étagères pour le local d'entretien et le grenier,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 718,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Bretagnolles pour l'acquisition et la pose d'un défibrillateur,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 227,35 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Bretagnolles pour la restauration de la mairie avec la création d'un bureau et l'isolation des combles,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 087,32 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Champigny-la-Futelaye pour la réparation et la sécurisation du ponton de la mare communale,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 608,38 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Courdemanche pour la création de deux placards à rangement administratif dans le bureau du secrétariat,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 640,06 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Courdemanche pour la rénovation et l'isolation du bureau du maire et la pose de parquet au sol de la mairie,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 096,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Courdemanche pour la création d'un mur à la place d'une porte d'entrée à la garderie,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 629,82 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Courdemanche pour la modification des installations électriques des bureaux de la mairie,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 972 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Courdemanche pour la rénovation de la peinture d'une classe de l'école,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 647,62 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Courdemanche pour le remplacement de l'éclairage par led dans deux classes et garderie,

- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 6 291,50 €, soit 29 % du coût HT du projet, à la commune de Croth pour la sécurisation de l'école par la clôture (financement Etat),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 7 619,16 €, soit 33 % du coût HT du projet, à la commune de Croth pour l'équipement en socle numérique des classes élémentaires du groupe scolaire (financement Etat),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 949,16 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Croth pour l'aménagement d'une place de stationnement,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 557 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Croth pour le remplacement du clapet à battant du poste de relevage de la double pompe,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 324,16 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Epieds pour la création d'un ossuaire,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 800 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Epieds pour l'aménagement autour du monument aux morts,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 443,18 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Epieds pour l'aménagement de placards à la mairie,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 170,52 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Evreux pour les travaux de plomberie des vestiaires du stade Alphonse Pierre,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 33 439,25 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Evreux pour le programme de défense incendie 2022,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 650 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Fontaine-sous-Jouy pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 978,40 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Fontaine-sous-Jouy pour la rénovation de la microstation,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 437,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Fontaine-sous-Jouy pour la rénovation de la commande de la cloche de l'église,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 828 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Fontaine-sous-Jouy pour le chauffage de la salle communale,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 150,16 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Garennes-sur-Eure pour l'acquisition de tables pour le restaurant scolaire,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 041,17 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Huest pour la pompe de circulation double de la pompe à chaleur du complexe Pierre Moisy,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 796,20 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Huest pour le remplacement du ballon d'eau chaude du complexe Pierre Moisy,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 554 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Huest pour la mise en place d'un parcours santé au stade municipal,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 219,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Huest pour le portail anti-intrusion et la clôture rigide au parking du stade municipal,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 331,37 €, soit 25 % du coût HT du projet, à la commune de Huest pour le cheminement piétonnier (financement Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 107,96 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Jouy-sur-Eure pour les portails et portillons du presbytère,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 690,87 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Jumelles pour la clôture de la mare Verdun,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 350,16 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Jumelles pour l'acquisition de panneaux de signalisation « Pêche interdite »,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 501,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Jumelles pour la remise aux normes de l'éclairage et des radiateurs de la salle communale,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 482 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Jumelles pour la remise aux normes du garde-corps de la mare du Bois,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 478 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Baronnie pour l'acquisition et la mise en place d'une alarme,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 7 822,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Baronnie pour l'aménagement d'une cuisine,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 646 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Chapelle-du-Bois-des-Faulx pour l'acquisition de matériels pour les fêtes communales,

- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 750 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour l'acquisition d'une tondeuse,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 415,45 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour l'acquisition d'un robot de cuisine,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 860 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour l'acquisition d'un désherbeur mécanique motorisé,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 6 477,35 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour le câblage réseau de l'école primaire,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 691,08 €, soit 25 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour la création d'un passage piéton rue d'Ezy/rue Chartry (financement Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 356,33 €, soit 30 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour l'acquisition de gilets pare bales pour la police municipale (financement Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 423,39 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du Boulay-Morin pour l'installation d'une serrure sécurisée sur un portillon,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 7 617,68 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune du Mesnil-sur-l'Estrée pour l'agrandissement et la transformation d'un local en microcrèche (financement Etat et Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 396 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du Mesnil-sur-l'Estrée pour le remplacement du lave-linge de l'école,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 697 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du Mesnil-sur-l'Estrée pour la réparation du pignon du bâtiment des services,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 450 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du Vieil-Evreux pour l'acquisition de capteurs CO² pour l'école maternelle,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 708 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du Vieil-Evreux pour l'acquisition et l'installation de packs de défibrillateurs,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 700 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune des Authieux pour la pose d'arceaux de sécurité sur les équipements DECI,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 30 699,25 €, soit 38 % du coût HT du projet, à la commune des Baux-Sainte-Croix pour l'aménagement de sécurité Rue des petits Baux (financement Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 15 202,50 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune des Baux-Sainte-Croix pour les travaux de défense extérieure contre l'incendie (financement Etat et Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 950 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune des Ventes pour les travaux de plomberie pour la maison rue du Hamel,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 883,99 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de Marcilly-sur-Eure pour l'électricité de l'église (financement Etat et Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 975 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Marcilly-sur-Eure pour l'acquisition de 15 vasques de fleurissement,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 979 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Moisville pour le changement de l'éclairage des bâtiments publics en Led,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 465,60 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Moisville pour l'aménagement du jardin communal,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 628,75 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mouettes pour la migration du logiciel métier,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 803,73 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mouettes pour le remplacement de la motorisation de 2 volets de la salle du conseil,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 311 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mouettes pour le remplacement du meuble chaud de la cantine scolaire,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 720,11 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mousseaux-Neuville pour le remplacement de deux fenêtres à l'école maternelle,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 759,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mousseaux-Neuville pour l'acquisition de matériel informatique pour la mairie,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 6 936,54 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mousseaux-Neuville pour la création et l'aménagement de vergers paysagers,

- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 500 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mousseaux-Neuville pour l'acquisition d'un épandeur à sel,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 355 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mousseaux-Neuville pour l'acquisition d'illuminations de Noël,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 405 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mousseaux-Neuville pour la réfection de la peinture du préau de l'école,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 618,76 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mousseaux-Neuville pour l'acquisition d'équipements sportifs pour l'école,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 775,02 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de Mousseaux-Neuville pour l'acquisition d'équipement numérique pour l'école élémentaire,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 502,50 €, soit 35 % du coût HT du projet, à la commune de Normanville pour la réfection des peintures intérieures de l'école primaire du groupe scolaire (financement Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 454,01 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Normanville pour la régulation du chauffage de l'Escalé,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 860,41 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Prey pour l'acquisition d'une remorque pour les services techniques,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 447,85 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Reully pour l'acquisition de numéros et plaques de rue,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 367,06 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Reully pour le carrelage de la salle du conseil,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 392 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Reully pour l'acquisition de bancs publics,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 842,52 €, soit 35 % du coût HT du projet, à la commune de Sacquenville pour l'installation d'éclairage Led à l'école (financement Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 205,16 €, soit 35 % du coût HT du projet, à la commune de Sacquenville pour la pose de menuiseries isolantes à l'école maternelle (financement Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 12 937,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Sacquenville pour l'acquisition d'un tracteur,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 900 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Laurent-des-Bois pour l'acquisition d'un logiciel SEGILOG,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 263,75 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Laurent-des-Bois pour le remplacement des projecteurs de l'église et de la salle des fêtes,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 166,25 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Luc pour l'acquisition d'un nouvel ordinateur portable,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 625 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Luc pour le remplacement du portail du cimetière,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 097,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent pour l'acquisition d'une autolaveuse,
- **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 284 € délibéré le 29 juin 2021 pour la commune d'Aviron pour l'acquisition de décorations de Noël, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,
- **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 1 616,91 € délibéré le 5 avril 2022 pour la commune de Bois-le-Roy pour l'acquisition d'un ossuaire pour le cimetière,
- **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 12 482 € délibéré le 15 décembre 2020 pour la commune d'Evreux pour la création d'une centrale d'air double flux à l'école maternelle Victor Hugo, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,
- **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 7 325,30 € délibéré le 15 décembre 2020 pour la commune d'Evreux pour le remplacement des éclairages en LED à l'école Jacques Cartier, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,
- **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 13 351,50 € délibéré le 15 décembre 2020 pour la commune d'Evreux pour le remplacement des éclairages en LED à l'école Jean Moulin, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,
- **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 19 999,32 € délibéré le 15 décembre 2020 pour la commune d'Evreux pour le remplacement des éclairages en LED Hall des expositions, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,

- **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 360 € délibéré le 15 décembre 2020 pour la commune de Grossoeuvre pour la révision de la toiture de la mairie, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,
 - **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 1 814,07 € délibéré le 13 avril 2021 pour la commune de Grossoeuvre pour le remaniage de la couverture de la mairie, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,
 - **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 255,40 € délibéré le 15 décembre 2020 pour la commune de Saint-Germain-des-Angles pour l'acquisition d'un ballon d'eau chaude pour la salle des fêtes, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,
- et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions financières correspondantes et tous documents afférents à ces dossiers, y compris les éventuels avenants